



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 29 JUN 2018

### LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 mars 2018
2	Délégation au Directeur Général de la signature des conventions cadre des 12 villes de l'action « Cœur de Ville »
3	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention de partenariat EPF Normandie / Département de la Manche 2018 / 2021.
4	Acquisition, à la demande de la commune de <b>Saint Etienne du Rouvray</b> (76) d'un bien cadastré sur la Commune de Saint Etienne du Rouvray section BT n° 152 pour 2 600m <sup>2</sup> représentant 278 lots de la Copropriété Robespierre (lots 331 à 608 inclus) et correspondant à 139 logements et 139 caves, ainsi que les parties communes en dépendant et le logement du gardien.
5	Approbation de la démarche d'accompagnement du site de la gare de <b>Flers</b> (61) au travers d'une convention globale.
6	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer l'avenant n°2 à la convention cadre d'application du Contrat de Plan Interrégional Vallée de Seine 2015-2020.
7	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention opérationnelle tripartite relative à la constitution d'une réserve foncière sur la commune de <b>Sainte-Marguerite-sur-Mer</b> (76) par l'Etablissement Public Foncier de Normandie, découlant de la Convention Cadre entre le Conservatoire du littoral et l'EPF Normandie en date du 12 décembre 2016.
8	Approbation de l'inscription de la prise en charge par l'EPF Normandie de la maîtrise d'ouvrage et du cofinancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la demande de la Ville de <b>Sainte-Adresse</b> (76) pour la dévolution du foncier de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime
9	Évaluation FPRH : prise en compte du travail de l'instance d'évaluation, approbation des recommandations du rapport final définitif, et mise en place du plan d'action en découlant.
10	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention de partenariat relative aux modalités de participation financière et technique pour la réalisation de l'étude permettant de caractériser le rôle économique des établissements publics fonciers
11	Accord donné sur le principe d'une étude de stratégie foncière économique à la demande de la Communauté de Communes du Vexin Normand dont les préconisations pourront donner lieu à des interventions en faveur du développement économique.
12	Accord donné, à la demande de la Communauté d'Agglomération Seine Eure (27), de l'extension de la prise en charge du périmètre de l'opération Louviers-Val de Reuil « Axe Structurant ».
13	Acquisition, à la demande de la Communauté de Communes du Vexin Normand, d'un ensemble de parcelles cadastrées sur la Commune de <b>Etrepagny</b> (27) section ZL n°s 128, 129 et 130 représentant une surface de 6ha 12a 87ca.
14	Acquisition, à la demande de la Ville de <b>Rouen</b> (76) d'un immeuble, sur le territoire communal, cadastré section IK n° 392 pour une superficie de 6 063 m <sup>2</sup> .
15	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Sainte-Honorine-du Fay</b> (14), pour un report d'une durée de six (6) mois sur l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section AE n° 174 et 175 pour 3 795 m <sup>2</sup> .

16	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Louviars</b> (27), pour un report d'une durée de deux (2) ans sur l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section AZ n°548 (Lots 2-4-6-7) et AZ n° 549 (lots 1 à 7).
17	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Dives-sur-Mer</b> (14), pour un report d'une durée de un (1) an sur l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section AM n° 224 et des parcelles cadastrées section AN n°s 93, 94 et 123, sous réserve de la mise en sécurité du site par la Commune au plus tard le 30 septembre 2018.
18	Refus, à la Commune de <b>Bernay</b> (27), pour un report d'une durée d'un (1) an sur l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section AE n°344 pour 27 719 m².
19	<p>Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté Urbaine de Caen la Mer (14), pour les changements de catégorie de portage suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 901 211 <b>Fleury-sur-Orne</b> - Les Hauts de l'Orne : changement de catégorie de 10 à 15 ans de l'ensemble des parcelles portées sur cette opération, soit de nouvelles échéances au 29/12/2025 et 3/01/2026.</li> <li>- 901 215 <b>Epron</b> - ZAC de l'Orée du Golf : changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans de l'ensemble des parcelles portées sur cette opération, soit une nouvelle échéance au 31/05/2023.</li> </ul> <p>Les nouvelles dates d'échéance de rachat sont fixées aux 29/12/2025, 3/01/2026 et au 31/05/2023.</p>
20	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la CODAH (76), pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans de différentes parcelles. Les nouvelles dates d'échéance de rachat sont fixées aux 27/12/2022, 21/03/2023 et 24/07/2023.
21	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la CODAH (76), pour le changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans de la parcelle cadastrée Section DG n° 214 (lots n° 2et 3). La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 23/09/2023.
22	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Epron</b> (14), pour un report d'une durée de un (1) an sur l'échéance de rachat des parcelles cadastrées Section AE n° 164, 267 et 268 pour 10 901 m². La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 10 juillet 2019.
23	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Grand-Quevilly</b> (76), pour un report d'une durée de treize (13) mois sur l'échéance de rachat des parcelles cadastrées Section AO n° 293, 343 et AP n° 303 pour 55 912 m². La nouvelle date d'échéance de rachat est fixée au 5 janvier 2020.
24	Refus, à la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine, pour un report d'une durée d'un (1) an sur l'échéance de rachat des parcelles situées sur la commune de <b>La Frenaye</b> (76) cadastrées section A numéro 252 et 726 pour une contenance totale de 1ha 52a 56ca, et les parcelles section A 408 et 805, d'une contenance totale de 1ha 14a 47ca. La date d'échéance de rachat est maintenue au 22 juin 2018.
25	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de <b>Rouen</b> (76) pour des changements de catégorie de portage et de nouvelles échéances contractuelles de rachat pour différentes parcelles.
26	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Saint-André-de-l'Eure</b> (27), pour un report d'une durée de deux (2) ans sur l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section AP n°s 171 et 181, d'une contenance totale de 4 872 m², sous réserve de la mise en sécurité du site par la Commune au plus tard le 30 septembre 2018.
27	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la commune de <b>Vernon</b> (27), pour un report d'échéance limité à 6 mois, pour l'immeuble d'habitat transformé en bâtiment dédié à de l'activité de R&D sis 57 rue de Montigny à Vernon (parcelle BK 338) et de consentir un paiement échelonné en 3 annuités.
28	Accord donné, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>Val de Reuil</b> (27), pour un report d'échéance de 10 mois soit jusqu'au 31 décembre 2018, pour l'hôtel d'entreprises en site politique de la ville (issu d'une transformation de l'ancien foyer des 4 soleils) sis 14 rue du Pas des Heures à Val de Reuil (parcelles BS 197 à 203).
29	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la Communauté d'Agglomération Évreux Portes de Normandie et la Région Normandie, la convention d'étude de stratégie foncière sur le quartier de Nétreville à <b>Évreux</b> (27) avec un financement à hauteur d'1/3 par partenaire.
30	Accord donné sur le principe de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-ville de <b>l'Aigle</b> (61) dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux.

31	Accord donné sur le principe de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de <b>Mesnil-en-Ouche</b> (27) dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux.
32	Accord donné sur le principe de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité de centres-bourgs de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (27) dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux.
33	Accord donné sur le principe de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de <b>Noues de Sienne</b> (14) dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux.
34	Restructuration pour l'Habitat : - pour la commune de <b>Fleury-sur-Orne</b> (14) : validation de la décision de cession au profit de l'opérateur désigné par la Ville et l'EPF et autorisation donnée au Directeur Général pour signer les actes correspondants, - pour la commune de <b>Saint-Julien-sur-Sarthe</b> (61) : autorisation d'opération relative aux acquisitions foncières, et de l'enveloppe maximale de prise en charge financière du déficit d'opération et affectation de fonds propres de l'EPF Normandie, - pour la commune de <b>Saint-Hilaire-du-Harcouët</b> (50) : autorisation d'un élargissement du périmètre foncier.
35	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 28 logements sociaux collectifs concernant l'opération « La Prévoitière » à <b>Bois-Guillaume</b> (76).
36	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 24 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Rue de la République » à <b>Franqueville-Saint-Pierre</b> (76).
37	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 19 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Rue Du Puits Mérot » à <b>Saint-Pierre-les-Elbeuf</b> (76).
38	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 41 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Les Boquets » à <b>Tourville la Rivière</b> (76).
39	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 37 logements sociaux collectifs concernant l'opération « Coeur de Bourg » à <b>Epron</b> (14).
40	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 8 logements sociaux individuels et 9 logements sociaux collectifs concernant l'opération « ZAC Soliers » à <b>Soliers</b> (14).
41	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la Convention Cadre pour l'exercice du Droit de Prémption par l'EPF Normandie sur la Commune de <b>Franqueville Saint Pierre</b> (76), ayant fait l'objet d'un constat de carence défini à l'article L 302-9-1 du Code de la Construction et de l'Habitation
42	Accord donné, à la demande de la Ville de <b>Rouen</b> (76), pour la prise en charge de la procédure d'expropriation sur le périmètre de prise en charge de l'opération n° 900 084 « VALLEE DES DEUX RIVIERES », et d'être bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique.
43	Accord donné, sur sollicitation de <b>Cherbourg-en-Cotentin</b> (50), pour une demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique au bénéfice de l'EPF sur le périmètre de prise en charge de l'opération n° 980 427 "TOURLAVILLE BREQUECAL", dont la caducité interviendra le 2 octobre 2018.
44	Autorisation donnée pour le lancement d'une enquête publique environnementale dans le cadre de l'approbation du Projet d'intérêt majeur Caen Presqu'île.
45	Prolongation pour une année de l'adhésion à l'association OLONN, ainsi que l'accès au service e-focus.
46	Composition de la Commission des affaires foncières et de la Commission des affaires financières.
47	Programme friches